

6 JTT/ du 27/12/2018  
2018/1228/0002

véritable école de gastronomie et d'art de « Des stages pour apprendre les rudiments tournée vers la culture et la cuisine japonai- le site : [contact@umia.fr](mailto:contact@umia.fr)

## Lanceurs d'alerte - ADRD07

# Fret ferroviaire et entretien des réseaux en question

### ■ LE FRET FERROVIAIRE

#### Un problème qui ne semble pas vraiment concerner les élus

L'Association de Défense de la Rive Droite Ardèche (ADRD07), dont le siège est à St-Péray, organise chaque année son assemblée générale dans une des communes ardéchoises touchées par le fret ferroviaire. C'est à la Maison pour Tous de Tournon qu'elle s'est tenue, en présence de seulement deux élus : M. Dubay, maire de St-Péray et président de la Communauté de communes Rhône Crussol, et M. Gaillard, adjoint à la mairie de Tournon, malgré une invitation envoyée à chacun des 36 maires

concernés.

Le président de l'association, René Jouve, a rappelé le combat mené depuis 2009 face au problème du fret ferroviaire, sur une ligne inappropriée traversant donc 36 communes de l'Ardèche et bordée par des centaines d'habitations et des écoles. Un problème qui ne semble pas beaucoup préoccuper les maires, députés ou sénateurs : peu d'entre eux ont pris en charge ce lourd et compliqué dossier depuis 2016, où un collectif d'élus avait pourtant été relancé. Le bilan moral, le rapport d'activités et le bilan financier ont été présentés : l'association n'a obtenu aucune subvention locale pour l'année écoulée. Pourtant, son rôle de lanceur

d'alertes devrait être mieux pris en compte : les prévisions documentées du trafic à venir indiquent que 120 trains par jour emprunteront la rive droite du Rhône en 2020, et ils seront 160 en 2025.

En outre, l'ADRD07 a appris aux riverains les plus proches des voies qu'en plus de subir les nuisances sonores, vibratoires, la dévalorisation de leurs biens immobiliers, le risque d'explosion des matières dangereuses et nucléaires transportées, ils subissaient sans le savoir une pollution due au glyphosate : la SNCF est en effet le premier consommateur et utilisateur de ce produit très controversé et dont le gouvernement aimerait sortir. Ce sont plusieurs tonnes de glyphosate qui sont utilisées chaque année pour l'entretien des voies, en toute discrétion. Sa suppression engendrerait un coût d'environ 500 000 000 €/an pour Réseau Ferré, déjà endetté à hauteur de 55 milliards d'euros. Une dérogation gouvernementale serait donc bien possible, à l'heure où l'on taxe le contribuable pour la transition écologique et où l'on impose aux communes de



René Jouve, président st-pér  
07 (06 27 49 35 99).

ne plus utiliser de pesticides  
Pour en savoir plus : site  
ADRD07.fr